



COMMUNIQUE

ENGAGEMENTS POUR LES EPREUVES ECOLES DE VELO DE STAINS ET D'AULNAY SOUS BOIS

Du fait de l'enregistrement tardif des épreuves écoles de vélo de Stains et d'Aulnay sous Bois, il n'est pas possible de faire les engagements depuis le site fédéral.

Aussi, les clubs, qui souhaitent engager leurs coureurs pour ces épreuves sont priés de communiquer à Jean-François MAILLET, par mail :

jf.maillet@cif-ffc.org

avant le **mercredi 8 janvier à 20 heures**, délai de rigueur pour Stains

avant le **mercredi 15 janvier à 20 heures**, délai de rigueur pour Aulnay sous Bois

les noms, prénoms, clubs, catégories, numéro de licence de leurs coureurs.

Les concurrents, qui ne seront pas en possession de leur licence le jour de l'épreuve, devront impérativement présenter le double de leur demande tamponnée par le CIF, qui a été restituée aux clubs lors du dépôt aux guichets.

Jean-François MAILLET